

moi
je recycle!

Ensemble, triions et recyclons en Nord-Pas de Calais



Ficelles plastiques
Filets
balles rondes

20% Maximum d'indésirables
40% Maximum d'indésirables



Conditionnement des fourrages, palissage vigne et horticulture
Conditionnement balles rondes

Propres et débarrassées au maximum des débris végétaux
Propres et secoués



en sac* en sac*

INDÉSIRABLES :
Big-bags, terre, végétaux, bois, ferraille, pneus, cailloux, produits chimiques et tuyaux...

Films plastiques
d'élevage

20% Maximum d'indésirables
15% Maximum d'indésirables



Ensilage inclus sous couche polyéthylène
Enrubannage toutes couleurs

Balayés, secs, pliés, roulés et ficelés
Propres, secs, débarrassés des débris végétaux



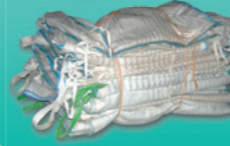
ficelés en sac* ou en boule

Big bags

engrais, amendements, semences et plants



Vidés et pliés



en fagot

Dates

Reportée

les 22 et 23 septembre 2020

AGRICULTEUR RECYCLEUR

AGRICULTEUR RESPONSABLE

Les agriculteurs responsables qui participent à la protection de l'environnement sont aussi responsables de la qualité des emballages et plastiques usagés qu'ils produisent et des sacs qu'ils apportent aux distributeurs

Attention : si les consignes de collecte ne sont pas respectées, des saches pourront être refusées et les saches non conformes non prises en charge par ADIVALOR feront l'objet d'une refacturation par les distributeurs sur la base de 50€/sache.

Reportée

les 2 et 3 juin 2020

Dates

~~12 et 13 mai 2020~~

3 et 4 novembre 2020

Bidons en plastique
Hygiène de l'élevage laitier



Produits pharmaceutiques et fertilisants
Produits d'hygiène de l'élevage laitier

Ouverts, rincés et égouttés
Ouverts, rincés et égouttés



en sac* ou à l'unité sans les bouchons
en sac* ou à l'unité sans les bouchons

Sacs, boîtes bouchons
phytopharmaceutiques et oligo-éléments



Vidés et pliés



en sache* avec les bouchons

Sacs papier
semences certifiées



Vidés et pliés



en fagot stocker au sec

PPNU

Produits Phyto-pharmaceutiques Non Utilisables



Dans l'emballage d'origine



(sur-emballé si en mauvais état) avec mention "à détruire"

EPIU

Equipement de protection individuelle chimique



Dans un sac translucide



Dates

4 novembre 2020
ou sur RDV toute l'année sur certains sites (se rapprocher de son distributeur)

Pour plus de renseignements, contactez votre distributeur ou votre Chambre d'Agriculture au 03 21 60 57 60

www.nord-pas-de-calais.chambre-agriculture.fr/dechets-agricoles/